

FONCTION PUBLIQUE VAUDOISE : 1,5% D'INDEXATION, 100% D'INDIGNATION

AGEFI - 13.11.2026

«CHAQUE FRANC PRÉLEVÉ AUPRÈS DU CITOYEN CONTRIBUTEUR DOIT ÊTRE JUSTIFIÉ AVEC AUTANT DE RIGUEUR QU'IL A FALLU D'EFFORTS POUR LE GAGNER.»

Le 4 novembre, le Conseil d'État a annoncé une indexation intégrale de 1,5% des salaires de la fonction publique vaudoise pour 2027, avec maintien des annuités. Le lendemain, les syndicats et certains fonctionnaires sont descendus dans la rue contre l'austérité. La manifestation de la fonction publique vaudoise choque par son décalage avec la réalité, car la plupart des salariés dans le canton ne bénéficieront pas d'une augmentation aussi généreuse. Sont-ils dans la rue pour autant ?

Dans le secteur privé, ni la compensation intégrale du renchérissement ni une progression annuelle du salaire ne vont de soi. Elles dépendent de la situation économique des entreprises et, lorsqu'elles s'appliquent, des conventions collectives de travail. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique donnent la mesure du décalage: En Suisse, en 2024, le salaire médian brut atteignait 8'422 francs par mois dans le public, contre 6'722 francs dans le privé. Cet écart ne prouve certes aucun privilège à fonction égale, les métiers et les qualifications différant. Il révèle néanmoins un avantage salarial global du secteur public, susceptible de se traduire par un niveau de vie supérieur à celui de nombreux travailleurs du privé.

Les soignants, les policiers, les enseignants et toutes celles et ceux qui servent quotidiennement la population accomplissent un travail essentiel à notre société, qui doit être reconnu. Mais lorsque leurs salaires sont intégralement indexés, la poursuite des revendications, sous l'impulsion des syndicats insatiables, perd toute sa crédibilité.

En réalité, cette manifestation s'inscrit dans la bataille budgétaire qui a suivi la dernière votation, lors de laquelle les Vaudois ont accepté une baisse de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune. Cette décision entraîne un manque à gagner de 272 millions de francs, qui inquiète les fonctionnaires. Or, cette somme ne représente qu'environ 2% des charges prévues au budget 2027, ce qui relativise l'ampleur de l'effort demandé. Pour y faire face, le gouvernement prévoit 100 millions d'économies et 172 millions de recettes supplémentaires. Malgré cela, les charges de l'État de Vaud devraient encore progresser de 2,2% par rapport au budget 2026. De quoi s'interroger sur la réelle volonté de maîtriser durablement les dépenses publiques.

Le Conseil d'État doit continuer d'assumer ses responsabilités et respecter la volonté populaire : supprimer les doublons, simplifier les procédures, réexaminer l'utilité d'innombrables postes de délégués et de coordination et réduire les coûts de structure. Chaque franc ainsi économisé peut contribuer à préserver les missions essentielles. Les syndicats devraient être les premiers à réclamer cet effort : leurs membres subissent aussi les lourdeurs administratives qui détournent du temps et des moyens du terrain. Chaque franc prélevé auprès du citoyen contributeur doit être justifié avec autant de rigueur qu'il a fallu d'efforts pour le gagner. Le respect du service public commence aussi par la considération de ceux qui le financent. À quand une mobilisation pour un État plus efficace ?

Luc **Oesch**